

• ELEVAGE

Le problème laitier et la question foncière

La Chambre d'agriculture de la Corse du Sud nous prie d'insérer :

Depuis des décennies au plan économique et social, la Corse subit une politique orchestrée de dépendance visant à la déposséder de ses moyens de production et d'échanges.

En matière de développement agricole et agro-alimentaire, les importations aidées par la continuité territoriale visent à affaiblir puis à faire disparaître tout secteur productif de l'île afin de la rendre définitivement dépendante d'intérêts extérieurs. Depuis un an, la filière corse est confrontée à des importations massives de lait. Au-delà des conflits de cette filière, il est important de rappeler que dans le cadre d'un véritable développement économique conçu au profit des corses, la Corse a besoin d'une agriculture productive dont l'élevage laitier représente un élément capital. Ces importations mettent en danger les exploitations laitières corses, nous ne saurions l'accepter.

Il est évident que le fromage corse doit sa typicité à des savoir-faire transmis depuis des siècles, mais également à l'origine de la matière première dont il est fait : un fromage corse ne saurait être fait avec du lait qui ne serait pas d'origine corse.

Au delà d'une AOC, ou toute autre indication géographique protégée, la Collectivité Territoriale de Corse doit l'intégrer

Les bergers-fermiers sont évidemment convaincus de cela, les laiteries alimentées par les bergers-apporteurs, doivent s'en convaincre au lieu de se lancer dans une course effrénée au profit qui ne peut que détériorer l'image du « fromage corse ».

Par la sélection animale, l'optimisation des moyens de production, la création de coopératives, et surtout l'installation de jeunes éleveurs le potentiel productif de notre élevage peut s'améliorer. Mais l'installation de bergers pose le problème du foncier : les terres à potentialités agricoles subissent la pression de l'économie résidentielle. Cette politique du tourisme résidentiel à outrance est irresponsable, elle cadre avec les objectifs de l'Etat et de ses pouvoirs publics, relayée par les institutionnels locaux, objectifs contraires aux véritables intérêts de la Corse et de ses producteurs.

Les promoteurs de ce pseudo-développement pensent que l'activité sylvo-pastorale mobilise une trop grande surface foncière et qu'il faut programmer sa disparition en ne conservant que quelques éleveurs alibis pour distraire les touristes.

Nous ne saurions accepter cette orientation. Nous ne saurions non plus accepter un PADDUC qui met en avant explicitement une économie résidentielle dévoreuse de foncier, et qui sacrifie notre agriculture productive et nos bergers.